



Union européenne – Informations générales

- Programme de la Présidence finlandaise en matière sociale.
- Conclusions du Conseil européen.
- Nomination des Présidents des groupes politiques au Parlement européen.

Union européenne – politique numérique

- Recommandations pour une intelligence artificielle de confiance.

Actualité européenne de la protection sociale SANTÉ

- Dossiers patients transfrontaliers : échanges entre la Croatie et la Finlande.
- Maladies rares et cancers : nouvel appel à proposition IMI sur les thérapies avancées.
- Partenariat de l'UE et de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'amélioration de l'accès aux services de santé dans les pays en développement.

FAMILLE/JEUNESSE

- 350 milliards d'euros de dépenses en matière de prestations familiales pour l'année 2016.

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Pour une intégration des services essentiels au tableau de bord du Semestre européen.
- Feuille de route de la CE sur les aides d'état concernant les services sociaux et de santé.
- Déclaration OIT sur l'avenir du travail et adoption d'instruments de références sur la violence et le harcèlement au travail.

Agenda

Publications

FOCUS : Renouveau des institutions : les têtes tombent !

L'actualité de la dernière quinzaine s'est focalisée sur les nominations à la Présidence de la Commission européenne, les noms des futurs dirigeants des institutions et les chefs de groupes au Parlement européen.

Du côté du Conseil européen, le seul élément de certitude de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du 21 juin tient en l'abandon, en tout cas pour l'instant, de la procédure du *Spitzenkandidaten*, critiqué par une majorité d'Etats membres et particulièrement par la France. Une majorité d'Etats a estimé que le poste de Président de la Commission ne revenait pas de droit automatiquement à la liste arrivée en tête, c'est-à-dire le Parti Populaire européen (PPE) comme cela est le cas depuis plus de quinze années.

La candidature de l'allemand Manfred Weber (CDU/CSU), président du groupe du Parti Populaire européen arrivé en tête aux élections européennes, a suscité une bronca inédite pointant notamment sur son manque d'expérience professionnelle à des postes ministériels ou institutionnels européens. Sa candidature semble pour l'heure écartée.

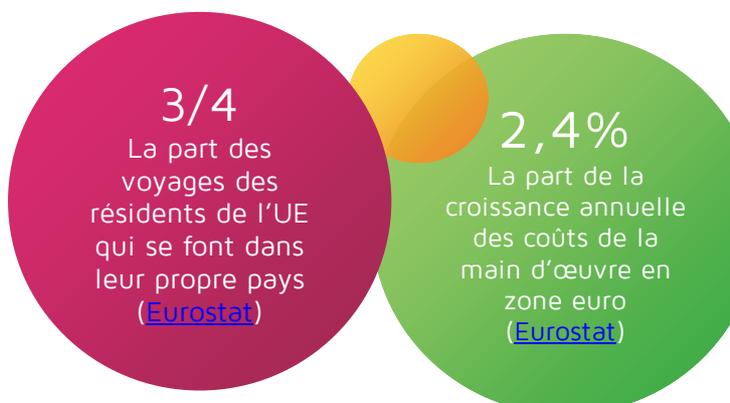
Contrairement à la précédente procédure de désignation de l'ex-Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, nommé par le Conseil européen le 27 juin 2014 par 25 Etats ; la Grande-Bretagne s'y était fermement opposée ; la situation est aujourd'hui très différente. La répartition des postes doit prendre en compte un Parlement européen plus fragmenté où le PPE et les Socialistes et Démocrates ne peuvent plus légiférer seuls mais doivent compter sur les Verts et/ ou les libéraux de *Renew Europe*.

Les chaises musicales se sont également renversées du côté du Parlement européen. Après une sortie médiatique fortement relayée, la tête de liste La République en Marche-Renaissance, Nathalie Loiseau, a dû abandonner la présidence du nouveau groupe, *Renew Europe*, alors que le poste lui avait été servi sur un plateau d'argent.

Cela a néanmoins permis à Dacian Ciolos, député roumain, francophile et francophone, d'accéder à la Présidence du groupe des libéraux. Du côté des socialistes et démocrates, l'Espagne est récompensée puisque Iratxe García Pérez prend la présidence du groupe.

Seule ombre au tableau : aucun français ou française ne présidera un groupe politique.

En attendant, cette dernière quinzaine n'a malheureusement pas été marquée par la substance et l'audace dans la relance de la construction européenne autour d'un projet fédérateur qui réponde aux préoccupations des citoyens mais restons un brin optimiste et attendons sagement la rentrée des classes ...



Programme de la présidence finlandaise en matière sociale.

La Présidence finlandaise de l'UE dédiera toute une partie de son programme au bien-être et aux compétences, fondement d'une croissance inclusive. Dans ce cadre, elle aura pour objectifs notamment d'améliorer la disponibilité d'une main d'œuvre compétente et de favoriser la mobilité des travailleurs ; de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie avec une stratégie sur le sujet ; de renforcer le programme Erasmus ; de progresser vers la mise en œuvre d'une « économie du bien-être » (y compris en ce qui concerne la santé) ; d'améliorer l'égalité hommes femmes au travail ; de soutenir l'inclusion sociale des jeunes.

Pour plus d'informations, voir :

<https://eu2019.fi/en/priorities/competitiveness-and-social-inclusion/wellbeing-and-skills>

et : <https://eu2019.fi/documents/11707387/14346258/EU2019FI-EU-puheenjohtajakauden-ohjelma-en.pdf/3556b7f1-16df-148c-6f59-2b2816611b36/EU2019FI-EU-puheenjohtajakauden-ohjelma-en.pdf.pdf>

Conclusions du Conseil européen.

Le Conseil européen du 21 juin 2019 a adopté le programme stratégique de l'UE pour 2019-2024. Les thèmes principaux sont le climat, la désinformation, le budget à long terme de l'UE et les relations extérieures notamment avec la Turquie et la Russie. L'une des priorités est de construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale. En outre, dans le cadre du Semestre européen, le Conseil a examiné les recommandations par pays. La question du Brexit a également été abordée par les dirigeants de l'UE.

Ces derniers ont poursuivi le débat concernant les nominations aux plus hautes fonctions de l'UE le 30 juin 2019, sans pour autant parvenir à un accord.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2019/06/20-21/>

Nomination des Présidents des groupes politiques au Parlement européen.

Les formations au Parlement européen (PE) ont achevé le processus de désignation de leurs Présidents respectifs de groupes la dernière quinzaine de juin.

Dès le 5 juin 2019, le Groupe du Parti Populaire européen (PPE), majoritaire dans l'hémicycle européen avec 179 membres, a nommé Manfred Weber en qualité de Président. Le 18 juin, l'eurodéputée Iratxe García Pérez (S&D/ Espagne) a été élue présidente du Groupe des Socialistes & Démocrates au Parlement européen, deuxième groupe du PE avec 153 sièges. Le Roumain Dacian Cioloș a été nommé Président le 19 juin pour le groupe "Renew Europe" (RE), ex-Alliance des démocrates et libéraux européens (ADLE) qui rassemble 108 députés dont 21 français de la liste la République en Marche-Renaissance. L'allemande Ska Keller et le belge Philippe

Lamberts ont été réélus le 12 juin à la co-présidence du groupe des Verts/ALE, devenu la quatrième force de l'hémicycle avec 75 députés. Le groupe Europe des nations et des libertés (ENL), qui rassemble les partis d'extrême-droite au Parlement européen, a été rebaptisé « Identité et démocratie » et comptera 73 eurodéputés dont le Rassemblement national (22 élus). Le groupe est présidé depuis le 13 juin par l'Italien Marco Zanni (Ligue). Enfin le 27 juin, le groupe GUE/NGL (Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique) a mis en place une présidence collégiale temporaire. Le groupe, qui compte 41 députés, sera co-dirigé par João Ferreira (Portugal), Marisa Matias (Portugal), Nikolaj Villumsen (Danemark) et Martin Schirdewan (Allemagne).

Pour plus d'informations, voir :

<https://elections-europeennes.robert-schuman.eu/>

Recommandations pour une intelligence artificielle de confiance.

Le 26 juin 2019, le groupe d'experts européen sur l'intelligence artificielle a publié des recommandations « pour une intelligence artificielle de confiance ». Le rapport conclut à l'importance d'autonomiser et de protéger les « humains » et la société, d'adopter une approche adaptée à chaque contexte, de créer des conditions favorables au développement de l'IA dans le cadre du marché unique, de mettre en place des alliances multipartites, de favoriser l'économie européenne des données, de tirer profit du rôle du secteur public, de renforcer et unifier les capacités de recherche européenne, de fournir des compétences solides en matière d'IA, d'adopter une gouvernance fondée sur les risques concernant l'IA et de mettre en place un cadre réglementaire approprié, de stimuler un environnement propice à l'investissement, ouvert et lucratif, et de mettre en place une stratégie holistique assortie d'une vision de long terme afin de tenir compte des opportunités et des défis en matière d'IA.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/policy-and-investment-recommendations-trustworthy-artificial-intelligence>

Santé

Dossiers patients transfrontaliers : échanges entre la Croatie et la Finlande.

Depuis le 17 juin 2019, La Finlande et la Croatie ont démarré les échanges de dossiers patients des patients voyageant entre les deux pays, dans le cadre de l'infrastructure de service numérique fournie par la Commission européenne et intitulée « My health @ European Union ». D'ici à la fin de l'année 2019, sept Etats membres devraient avoir progressivement mis en place un tel échange : la Croatie, la Finlande, l'Estonie, le Luxembourg, Malte, le Portugal et la République tchèque.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/luxembourg/news/first-electronic-health-records-patients-exchanged-between-eu-countries_fr

Maladies rares et cancers : nouvel appel à proposition IMI sur les thérapies avancées.

Le partenariat public privé sur les médicaments innovants, Innovative Medicines Initiative (IMI) a lancé, le 26 juin 2019, un appel à propositions sur les thérapies avancées. Le budget total, de 45 millions d'euros, permettra de financer des projets de recherche autour de deux sujets principaux : la recherche et l'innovation concernant les médicaments de thérapie avancée dans le domaine des maladies rares et le développement de cellules T conçues pour combattre le cancer.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.imi.europa.eu/news-eventspress-releases/advanced-therapies-feature-new-imi-call-proposals>

Partenariat de l'UE et de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'amélioration de l'accès aux services de santé dans les pays en développement.

L'UE et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont signé, le 18 juin 2019, le programme de partenariat pour la période 2019-2022, d'un montant de 123,75 millions d'euros afin d'aider les pays à mettre en place une couverture santé universelle. Créé en 2011, le [partenariat](#) travaille avec de nombreux experts en systèmes de santé afin de développer le dialogue en matière de planification stratégique et de gouvernance des systèmes de santé, concevoir et mettre en place des stratégies de financement ainsi que de permettre le développement de la coopération dans les pays.

Pour plus d'informations, voir :

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-3036_fr.htm

Famille/Jeunesse

350 milliards d'euros de dépenses en matière de prestations familiales pour l'année 2016.

Selon les dernières données Eurostat, les États membres de l'UE ont dépensé plus de 350 milliards d'euros en matière de prestations familiales pour l'année 2016, un montant équivalant à 9% des dépenses de protection sociale. Les dépenses concernant les prestations familiales sont stables par rapport aux taux pour l'année 2008.

L'État membre consacrant le plus de dépenses de prestations familiales est le Luxembourg. La Grèce et les Pays-Bas sont les deux pays membres y consacrant le plus faible pourcentage de leurs dépenses de protection sociale. En outre, à propos de la France, le taux de dépenses est légèrement inférieur à la moyenne européenne.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/EDN-20190531-2?inheritRedirect=true&redirect=%2Feurostat%2Fnews%2Fwhats-new>

Emploi et affaires sociales

Pour une intégration des services essentiels au tableau de bord du Semestre européen.

Dans un avis intitulé *Pour une meilleure mise en œuvre du Socle des droits sociaux, la promotion des services essentiels*, adopté le 19 juin 2019, le Comité économique et social européen (CESE) recommande un certain nombre de mesures visant à assurer la mise en œuvre effective du droit des personnes à avoir accès à des services essentiels de bonne qualité, comme énoncé dans le Socle européen des droits sociaux. Ces recommandations touchent notamment à l'accessibilité et la qualité des services essentiels, leur évaluation, le droit d'accès, l'équité de traitement ou encore la notion de service universel. Enfin, le CESE demande l'intégration de la notion de service essentiel telle qu'énoncée dans le Socle dans le tableau de bord social du Semestre européen.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/better-implementation-social-pillar-promoting-essential-services-own-initiative-opinion/timeline>

Feuille de route de la Commission européenne sur les aides d'état concernant les services sociaux et de santé.

Le 17 juin 2019, la Commission européenne a publié une feuille de route concernant l'évaluation de ses règles sur les aides d'état et en particulier le paquet sur les services d'intérêt économique général de 2012. L'objectif est de vérifier l'atteinte des objectifs contenu dans ce paquet en ce qui concerne les services sociaux et de santé

et notamment son efficacité, sa pertinence en termes d'efficience, sa valeur ajoutée et sa cohérence dans ces deux domaines, à la lumière de l'évolution des politiques sociales et des marchés, mais aussi de la jurisprudence récente de la Cour, qui a pu donner lieu à des incertitudes juridiques. Enfin, le règlement européen sur les aides de minimis expirant fin 2020, la Commission souhaite évaluer sa mise en œuvre afin de juger de l'opportunité de sa prolongation éventuelle et de son éventuelle révision. Les parties prenantes sont invitées à se prononcer, jusqu'au 15 juillet 2019, sur cette feuille de route.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2019-3777435_en

Déclaration sur l'avenir du travail et adoption d'instruments de références sur la violence et le harcèlement au travail.

La Conférence internationale du Travail a achevé le 21 juin 2019 la session marquant le centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève. Elle s'est clôturée par l'adoption d'instruments de référence sur la violence et le harcèlement au travail, ainsi qu'une Déclaration sur l'avenir du travail.

La Déclaration sur l'avenir du travail propose une transition durable, promouvant la formation professionnelle tout au long de la vie. Le respect de l'égalité des sexes au travail, l'accès universel à la protection sociale ainsi que des conditions de travail saines et sûres sont les priorités. En outre, la Convention sur la violence et le harcèlement au travail fournit un cadre cohérent pour la protection des victimes. Elle reconnaît l'importance d'une culture du travail fondée sur le respect mutuel et définit un ensemble de recours et de services de soutien.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&furtherNews=yes&newsId=9399>

A venir

9 juillet 2019, Bruxelles – « Intelligence artificielle, robots, travailleurs des plateformes : quel avenir pour les Etats-Providence européens ? ».

Le *Think tank* économique bruxellois Bruegel Institute organise en partenariat avec France Stratégie un déjeuner - débat sur le thème de la robotisation et de l'Etat-Providence dans l'UE. Les participants s'interrogeront sur les défis pour le financement des systèmes de protection sociale des nouvelles formes d'emploi créées notamment sous l'effet de la robotisation de certaines tâches de travail traditionnelles et l'émergence de nouvelles formes de travail telles que celles effectuées dans le cadre d'une plateforme.

Pour plus d'informations, voir : <http://bruegel.org/events/ai-robots-and-platform-workers-what-future-for-european-welfare-states/>

13 septembre 2019, Helsinki – « Une coopération sincère - du principe à la pratique ».

Le réseau d'experts européens MoveS sur les problématiques liées à la libre circulation et à la coordination de la sécurité sociale et financé par la Commission européenne organise un séminaire à Helsinki (Finlande) sur le principe de la coopération loyale et sincère entre administrations de sécurité sociale et son application.

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=88&eventsId=1413&furtherEvents=yes>

Gunnarson LG, Bodin L, *Occupational exposures and neurodegenerative diseases-A systematic literature review and meta-analyses*, International journal of environmental research and public health, vol 16, 26 juin 2019, 17 p.

Cette étude, réalisée par des chercheurs Suédois, porte sur les liens entre les conditions de travail et les maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson et sclérose latérale amyotrophique). Elles sont toutes en constante augmentation et concernent cinq millions de personnes en Europe. L'étude place l'accent sur des facteurs de risques au travail, à savoir les champs électromagnétiques, les métaux et les pesticides. Une nette augmentation des risques de maladies neuro-dégénératives a été constatée pour les trois facteurs. Concernant les expositions professionnelles à des pesticides, elles augmentent le risque de 50% pour les trois maladies. Le même constat est observé pour les expositions à des métaux.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.etui.org/fr/Actualites/Lien-entre-conditions-de-travail-et-maladies-neurodegeneratives>

Plateforme AGE, *AGE barometer 2019*, 20 juin 2019, 80 p.

La Plateforme européenne AGE, réseau européen d'organismes sans but lucratif et pour les personnes de plus de 50 ans, a publié un baromètre révélant la complexité des réalités socio-économiques des personnes âgées en Europe. L'aggravation de l'exclusion sociale, la discrimination fondée sur l'âge qui persiste sur le marché du travail, la pression croissante sur les aidants informels sont la réalité sociale de nombreuses personnes âgées. Le document révèle que les femmes âgées sont les plus touchées. Ce baromètre vise à analyser les engagements pris par l'UE et les États membres vis-à-vis du Socle européen des droits sociaux et du Plan d'action international de Madrid. Six domaines liés à l'emploi et au revenu des 50 ans et plus ont été retenus : l'égalité des sexes, l'aide à la recherche d'un emploi, les lieux de travail amis des personnes âgées, la conciliation vie privée-vie professionnelle, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et des pensions adéquates.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.age-platform.eu/press-releases/age-barometer-reveals-complexity-socio-economic-realities-older-people-europe>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

